

Prénom et Nom de l'agent.e

Accompagnant.e d'élèves en situation de handicap

PIAL.....

Etablissement d'affectation, si différent du PIAL

A l'attention de Monsieur le Recteur de l'académie de PARIS

S/c Pilote du PIAL

S/c Chef d'établissement de l'établissement d'affectation

Objet : demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions de l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour le jeudi 30 novembre 2023 afin de participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à PARIS.

Il est organisé par la section nationale du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.

A PARIS, le 29/10/2023

Signature de l'agent.e